

(Communiqué.)

Le Ticket suivant sera soutenu par la majorité des électeurs, à l'élection de Juillet prochain :

- Représentant au Congrès, E. D. WHITE. Gouverneur, ARNAUD BEAUVAIS. Sénateur, ANTONIO DUCROS. Représentants à la Chambre, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIRBORNE, CHARLES GAYARRÉ, S. D. DIXON, CHARLES CAFFIN.

(Communiqué.)

NOMINATION DU GOUVERNEUR N. 2.

Après avoir consciencieusement examiné la conduite de notre gouverneur de fait, dans une circonstance où, jaloux de prendre l'initiative, il aurait dû prévenir les relations disparates du pouvoir législatif, il conviendrait sans doute d'apprécier le mérite de son administration. Mais les 50 actes émanant de l'autorité de M. Beauvais, sont divers, nominations dans lesquelles il paraît avoir consulté son cœur, le pouvoir exécutif est devenu comme un jeu dans ses mains, son action semble avoir que chose de capricieux. Ses nobles abstentions, sur ce point, de nous livrer à des investigations qui seraient tout aussi pénibles pour nous que pour ceux qu'elles pourraient désobliger; la franchise est quelquefois sévère, mais toujours elle doit être noble. Sans nous à d'autres le soin de suivre gratuitement, un rôle aussi bas ne saurait convenir au personnage que nous avons adopté.

Toutefois il n'est pas possible de passer sous le silence, une particularité qui dénote la faiblesse de M. Beauvais, et qui décèle chez ceux dont il a pris conseil, de perfides intentions, peut-être des projets coupables. Chacun se rappelle avec quelle impatience on attendait le message du gouverneur, en Janvier dernier; une situation toute nouvelle avait mis la population en émoi; les citoyens de la Nouvelle-Orléans désiraient connaître sans délai, les décisions du cabinet de Donaldsonville. Eh bien, le message, si dénué d'intérêt dans une conjoncture où se posent de graves conséquences, nous fut envoyé, chose étrange, à nous français, dans une langue anglaise exclusivement. Il y a plus, ce message, dont on attribue la rédaction à un jeune américain, ne paraît point en français devant les chambres; on n'en vit aucune traduction officielle. Ce fut le premier exemple d'un subtile fignolement tant qu'inconvenant. Et ce n'est pas tout, on a vu le De Bigby, les J. H. non, les Vetter, les Claiborne? Comment ne pas observer les lois quand on est chargé de les faire exécuter? Depuis quel le 4, 6, 8, 10, la loi Marigny ne fait elle plus partie de notre législation? La langue de nos pères n'est elle pas aussi celle de nos enfants, n'est elle pas toujours la nôtre; qui donc aurait parmi nous le droit de la répudier?

On a vu qu'il est bien difficile pour M. Beauvais de se prévaloir d'un titre éminent, pour briguer la place de gouverneur élu par le peuple et nommé par les législateurs. Il ne s'agit pas maintenant d'un événement par accident, il est question d'une nomination par élection. Mais pour solliciter avec succès la magistrature suprême de l'Etat, il faut nécessairement justifier d'aussi hautes prétentions, surtout quand on a pour compétiteur un citoyen distingué qui se recommande à la fois par son caractère et ses talents, par son mérite personnel et ses services passés. M. Beauvais est Louisianais, mais M. Roman l'est aussi; M. Beauvais a présidé les chambres, mais comme orateur il n'a fait rien de plus, ni de mieux que M. Roman; M. Beauvais a beaucoup d'amis, mais M. Roman en a tout moins; la famille de M. Beauvais est nombreuse, mais qu'est ce que cela signifie, et M. Roman n'est il pas aussi d'un nombreux parents; M. Beauvais a plus d'expérience que M. Roman, mais si l'on veut dire par là que M. Roman est trop jeune, c'est comme si l'on reprochait à M. Beauvais son âge avancé, pu à son surplus l'âge est il un garant certain de l'expérience? Enfin M. Beauvais a été gouverneur, et M. Roman n'est que gouverneur adjoint, mais exactement comme M. Thibodeau, presque comme M. Dupré, puis que la seule qualité de président du Sénat, a été les frais de son élévation. Maintenant qu'a beaucoup d'égards la partie se trouve établie pour les deux candidats, il est une question principale qui mérite d'être franchement soulevée, c'est celle de la supériorité du talent. Nous prouverons à tous les citoyens impartiaux, à tous les vrais patriotes, nous prouverons également aux adversaires de notre cause, que M. Roman l'emporte incontestablement sur son rival, sur le rapport du savoir et de l'habileté. Voyez à quel degré de prospérité s'est élevé le puissant état de New-York, sous l'administration éclairée du gouverneur Clinton, et dites après cela, si vous l'avez vu, qu'on a toujours assez de talent pour gouverner l'Etat de la Louisiane. S'il est notre indifférence pour la patrie, nous serions indignes de la liberté dont nous jouissons, nous aurions mérité d'être réduits à la vile condition d'États.

LOUISIANA.

MM. les Éditeurs de l'Abille. Les amis de M. Roman sont fidèles à l'opinion de l'Abille; les chances de M. Roman, nous disons, s'améliorent chaque jour, et chaque jour M. Beauvais perd du terrain.

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à l'élection de Juillet.

Un grand nombre de citoyens soutiennent Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme candidat à l'élection de Juillet.

Un grand nombre d'électeurs soutiennent à la prochaine élection, le ticket suivant: Représentant au Congrès, E. D. WHITE. Gouverneur, A. B. ROMAN. Sénateur, ANTONIO DUCROS. Représentants à la Chambre de l'Etat, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIRBORNE, CHARLES GAYARRÉ, S. D. DIXON, CHARLES CAFFIN.

ELECTEUR INTERIEUR.

NOUVELLE ORLÉANS, 23 Juin. Le courrier d'hier nous a apporté des journaux de New-York du 5 du courant; ou y avait reçu des nouvelles de Londres du 29 Avril au soir et de Hull du 1er mai par un navire venu de cette dernière ville. Ces nouvelles ne sont pas un mot de politique. A en juger par les détails qu'on donne sur la santé du roi, détails toujours aussi obscurs que ceux qui nous sont déjà connus par les journaux français et anglais, on pourrait croire que le roi d'Angleterre a cessé d'exister, mais que des intérêts politiques d'une haute importance obligent le gouvernement à différer la publication de cet événement, qui dans la situation actuelle de l'Europe et traversant les combinaisons du duc de Wellington et diminue peut-être l'influence et dont il peut au début. Néanmoins, nous ne pouvons tarder de connaître la vérité. Voici les seuls extraits fournis par les feuilles que nous avons sous les yeux:

EXTERIEUR. ANGLETERRE.

Les rapports que nous recevons ce soir de Windsor, sont moins satisfaisants que ceux que nous en recevions de puis quelques jours. Aux questions répétées des personnes qui demandent des nouvelles de la santé du monarque, on répond constamment: le Roi est à peu près dans le même état.

Néanmoins, certaines personnes, dont l'autorité ne saurait être invoquée en doute, nous informent que les attaques auxquelles le roi est en proie, et qui lui étoient la respiration, sont maintenant plus fréquentes et redoublent plus facilement aux heures où l'on lui administre pour cet effet. Les médecins de sa majesté sont presque constamment sur pied, et sont d'opinion qu'il ne faut pas que le roi se fatigue en donnant trop de son aux affaires publiques. En conséquence on n'a admis aujourd'hui auprès du souverain que les personnes qui avaient ce qu'on peut en quelque sorte appeler une entrée extraordinaire.

Les divers de la noblesse ont été retardés; le duc de Clarence a refusé de présider à un de ces dîners publics, par des raisons particulières. Les consolidés sont tombés le 20, de 92 à 91. Voici le bulletin du 29: Le Roi est toujours à peu près dans le même état; sa respiration est par fois assez gênée.

Signé HENRY HALFORD M. J. THIERRY.

Ce bulletin a augmenté l'alarme. La maladie du roi est, dit-on, l'hydropisie dans le pectoral. Les personnes qu'on s'empresse d'avoir pu obtenir des renseignements exacts sur la santé du roi, ont été accablées de questions; mais on n'a pu en savoir de positif.

Les débats de la séance du parlement du 28, sont de peu d'intérêt.

FRANCE. Paris, 24 Avril.

FINANCES D'ESPAGNE.

Sur la question des fonds publics l'accord est rare et presque inconnu entre les faits et les théories; c'est d'après toutes les règles de la logique, les instructions de la politique, et même les calculs de l'arithmétique, devrait opérer une diminution de crédit et par conséquent un mouvement de baisse, produit souvent un effet contraire, et vice versa. Que conclure de ces contradictions entre les prévisions de la raison et les résultats du cours? qu'il faut renoncer à rechercher la cause de la hausse et de la baisse? nous sans doute, mais que l'on doit se hâter, quand on croit les avoir trouvés, à les indiquer sans en garantir les effets, sans même affirmer qu'ils agissent seuls indépendamment de certaines influences occultes qui échappent à l'intelligence, comme certains fluides échappent aux sens et ne se manifestent que par leurs effets.

Le système financier inventé par l'Espagne, et mis si heureusement à exécution sur la place de Paris par les agents de cette puissance, nous semble plus que tout autre sous l'influence de ces causes mystérieuses. Un gouvernement sans argent, sans crédit dans le pays qui lui est soumis,

qui tout récemment vient d'ajouter au ler. Juillet le paiement des intérêts de ses emprunts dans le terme éché au ler, après avoir payé au delors d'un crédit qui lui servait de lever plus de cent millions sur une seule place, est un phénomène assez remarquable pour mériter d'être signalé à la curiosité publique.

Nous avons entendu soutenir que la base de ce système était fort simple; qu'il ne s'agissait que de faire des conversions successives de fonds anciens en fonds nouveaux, de dégrader de chacune de ces opérations pour insérer l'intérêt fictif dans le sein d'une certaine quantité de rentes, que l'on ne pourrait pas écouler autrement, et les introductions d'obligations furent assurées la base du système financier de M. Ballesteros; mais ce système la ce système tout entier?

La première opération, on s'en souvient, a consisté dans la conversion de Guebard, opération couronnée d'un plein succès, puisqu'en échangeant pour 800,000 francs d'obligations de cet emprunt on est parvenu à écouler sur le marché de Paris pour 1,800,000 francs de rentes de M. Ballesteros. Les révolutions de la place n'ont empêché d'autre effet que de réduire le canal dans lequel coulait le Pactole de Paris vers Madrid; mais le résultat avait été trop brillant pour ne pas stimuler le zèle des ingénieurs financiers qui en avaient créé le lit; à force d'y songer, ils ont trouvé un autre expédient.

Sous Charles IV, l'Espagne fit un emprunt en Hollande, et, selon son usage, après avoir touché le capital, elle refusa d'en payer les intérêts. Au temps des Cortès, les obligations de cet emprunt avaient été admises en paiement de dettes qui étaient alors obligées de négocier, et une grande partie de ces obligations n'aurait été échangée contre des bons d'Etat.

C'est de cette position que les habitants à nous les espagnols semblent disposés à profiter. L'Espagne, disent ils, ce pays de loyauté et d'honneur, ne doit pas tarder plus longtemps à payer ses dettes arriérées; veuille que son gouvernement renonce par un décret les obligations Espagnoles, ordonne leur conversion en rentes perpétuelles, et crée à cet effet la somme de rentes nécessaires pour remplacer la moitié de cet ancien emprunt. Et c'est là que se montre l'habileté des financiers espagnols. En apparence il ne s'agit que d'une opération toute simple, mais on ne voit pas de donner d'autre profit à l'Espagne que de tenir de sa bonne foi, que des lois faire d'anciens et légitimes créanciers, mais elle y trouverait mal son compte. Cette vieille dette qu'elle reconnaît n'avait elle pas été convertie, de moins en partie, en bons des Cortès? Si les bons des Cortès sont des obligations révolutionnaires qui ne peuvent être rachetés, ils ne servent que pas admis au bénéfice du nouveau décret. Dans ce cas, la somme que le bon représentant en rente perpétuelle nouvellement créée, ne restera t elle pas à la disposition du trésor espagnol, et les administrateurs de ce trésor ne pourront ils pas la vendre pour son propre compte, et trouver de nouvelles ressources dans les banques précédentes?

Cette dernière opération achevée, très probablement le tour des Cortès arrivera et quelque nouvelle combinaison permettra à l'Espagne de les connaître malgré leur tâche originale, et de trouver dans cette reconnaissance une nouvelle occasion de placer ses papiers. Jusqu'à cette imposition levée sur la confiance étrangère à combien réussi pour ne pas persévérer jusqu'à ce qu'en l'Espagne n'ait plus de dettes à payer. Mais alors comment éviter la banqueroute finale, tant de fois prédite, et qui semble toujours imminente?

(Constitutionnel.)

ALLEMAGNE.

Des bords de l'Elbe, 9 avril. Il paraît qu'on pense sérieusement à faire entrer les troupes saxonnes dans le duché de Brunswick. Depuis huit jours l'ordre est donné de mobiliser 6 000 hommes; en conséquence, les hommes qui étaient en congé reviennent de tous côtés à leurs régiments, et il règne une grande activité à l'arsenal de Dresde, pour préparer le parc d'artillerie; enfin, on attend à tout moment l'ordre au collège des finances d'avancer les fonds nécessaires. Le corps d'armée se compose de deux régiments d'infanterie de ligne, d'un bataillon de chasseurs, de 900 hommes de cavalerie, d'une batterie à cheval et de deux à pied.

En cas de besoin, 2,000 Hessois seront ajoutés à ces troupes. On ignore quel général sera chargé du commandement en chef. (Gazette de Nuremberg.)

FEUILLETON.

Un journal américain, le Gentleman, fait sur le temps perdu par les priseurs, le singulier calcul que voici: Tout priseur de profession prend au moins (calcul modéré) une prise d'attente de dix minutes; pour chaque prise, avec l'agréable cérémonie de se mouvoir et de s'essuyer le nez, et les autres délais accidentels, il faut une minute et demie; ou une minute et demie par chaque dix minutes, cela fait, en comptant à seize heures la journée d'un priseur, deux heures et vingt quatre minutes par jour, ou un jour sur dix, c'est à dire trente six jours et demi par an. Si donc nous supposons qu'un homme garde pendant quarante ans l'habitude de priser, il aura consacré deux années entières de sa vie à mettre du tabac dans ses narines, et deux autres à se mouvoir!

A VIS—On offre à frêt, pour New-York, soit dans la cale, ou sur le pont, environ 30 tonneaux bois de campêche, que l'on divise sur plusieurs bâtimens—S'adresser rue Royale, No. 116. 18 Juin.

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à l'élection de Juillet.

Un grand nombre de citoyens soutiennent Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme candidat à l'élection de Juillet.

Un grand nombre d'électeurs soutiennent à la prochaine élection, le ticket suivant: Représentant au Congrès, E. D. WHITE. Gouverneur, A. B. ROMAN. Sénateur, ANTONIO DUCROS. Représentants à la Chambre de l'Etat, J. WORKMAN, LOUIS ALLARD, C. WATTS, W. C. C. CLAIRBORNE, CHARLES GAYARRÉ, S. D. DIXON, CHARLES CAFFIN.

Marine.

Navire London Packet, Robinson, Liverpool, J. Hagan & Cie. Brick Cato, Ritchie, Port Glasgow, M M Thompson. Goel Fancy, Caron, Philadelphie, Capitaine Goel Venu, Chate, Rio Grand, M F Cougot. Goel. Montessa, Correas, Havane, 3 Cocuils. Goel. New York, Winchester, Magnolia, Capitaine. Arrivés. Bateau à vapeur Nashville, Minor, de Nashville, ayant à bord la remorque, avec 2,241 balles de coton à M & J Dick & Cie—756 à Cooper, Caruthers & Co.

MEMORANDA.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

VENTE PAR LE MARCHÉ.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Le brick Sabre, Winlaw, a été expédié à New-York par ce port, le 3 du mois d'Avril. Arrivés à New York, Navire Russell, Foadick, Brick Montana, Greenway—Brick Pandora, Ellwell—le 29 Mai il partit au brick Carrier, allant à Boston—le jour suivant, il partit à la voile. Arrivés à New York, le brick Montana, allant de New-York à New-Orléans, par le canal de la Nouvelle-Orléans, allant en Europe.

Ventes à l'Encan.

MARDI 22 du courant, il sera vendu sur la levée à 9 heures de l'après midi, vis-à-vis la rue des Casernes, 30 paniers fuyence débarquant du navire Sarracén. 22 Juin.

SAMEDI 26 du courant il sera vendu dans un Terrain vis-à-vis P. Youx, Rivarde et co. à 5 heures de l'après midi. Une quantité de briques à feu, partie pour Centre et partie pour Cl.-vendues pour compte de qui il appartient. 21 Juin.

JEUDI 24 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi précis, une négresse nommée Lety, âgée d'environ 20 à 22 ans, sachant faire un peu la pâtisserie, bon sujet, d'une constitution robuste pouvant convenir pour une habitation; et une mulâtresse nommée Harriet, de 15 à 16 ans, gardienne d'enfant bon sujet. Ces deux esclaves sont garantis bons sujets et malades prévus par la loi et sont payables dans tout Mars 1851, en billets de banque, &c. Les actes de vente seront passés chez Mr. F. de Armas, aux frais des acquéreurs. 22 Juin.

JEUDI 24 du courant, il sera vendu à midi, au café de la bourse Hewlett, un TERRAIN situé rue des Remparts, entre les rues Beauville et le boucan, le devant 70 pieds de face sur 120 de profondeur, ayant dessus une belle Maison de 62 pieds, composée de Sappartemans, galeries, cuisine et deux cuisines. Payable un tiers comptant, un tiers dans un an, et un tiers dans deux ans, en billets, &c. Une négresse créée, nommée Louise, âgée de 15 ans, bonne domestique, sachant faire tout le travail d'une maison, elle est garantie des vices et maladies prévues par la loi, excepté du mariage. 18 Juin.

MERCREDI 23 du courant, il sera vendu aux magasins de la Douane, 220 Barriques vin de Bordeaux. On annoncera les conditions. 18 Juin.

Par J. L. BAUDUC. Il sera vendu le 23 du courant, au café de la Bourse, sans réserve, QUATRE ZELOTS DE TERRE situés sur le Canal Marigny, par le vis à vis du Bassin—Les plans seront exposés aux café de la Bourse; les conditions qui sont attachées, seront connues au moment de la vente. 17 Juin.

Par T. MOSSY. EN vente d'un ordre de l'honorable J. M. Harang, juge de la Cour des Prévôtés de la paroisse de Jefferson. Samedi 17 de Juillet prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, pour compte de la succession de feu Marie Adriette Sautet, épouse du sieur Anc. Fouché Jne. QUARANTE SIX TERRAINS situés aux faubourgs Delor et Sautet. On pourra en voir le plan au magasin d'encan. Les ventes seront passées au greffe de Felix de Armas, not. pub. Conditions.—Un tiers comptant, un tiers à un an et un tiers à deux ans de terme, en billets endossés et hypothéqué jusqu'à parfait paiement. 16 Juin.

BY T. MOSSY. Par le hon G. Preval, Juge de la Cour des Prévôtés de la paroisse de Jefferson, 17th July next, will be sold, at Hewlett's Coffee House, at 12 o'clock, a. m. of the estate of the late Marie Adriette Sautet, deceased, wife of Mr. A. Fouché, Jr. 45 Lots of Ground situated in the faubourgs Delor and Sautet, a plan may be seen at the auction store. The bills of sale will be made at Mr. F. de Armas, Notary Public. TERMS—1/3 cash, 1/3 at one year and the last 1/3 in two years credit with notes satisfactorily endorsed and mortgage until final payment. June 17. Schaeffer vs J. H. O'Brien.

BY virtue of a writ of fieri facias directed to me by the hon G. Preval, I had expose to sale on Monday the 28th inst. at 4 o'clock on the premises in Julie street between Camp and Magazine streets; 1 bureau 2 tables, 1 set glass 1 set chairs, 2 large screens and other apparatus belonging to a tobacco shop, seized in the above suit. June 17. L. DAUNOY, Marshal.

AVIS—Mr. B. MONTREUIL ayant été nommé agent du collège de Ste. Marie, Barrons, Perry County, Missouri, les parents qui doivent la pension et les comptes des enfants qui sont dans le dit collège, sont priés de payer entre ses mains, et ceux qui désiraient avoir des renseignements sur cet établissement, de s'adresser également à lui. Les personnes qui doivent ou qui pourraient devoir à cet établissement, et qui résident à la campagne, sont invités à faire connaître leur chargé d'affaire à la Nlle-Orléans, afin que Mr. Montreuil s'adresse à eux. J. M. ODIN, Président. 21 Juin—6f, 2ps.

COUR DE PAROISSE—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, 18 Juin 1850. —Présent Mon. James Pitou.—Antoine David Le Baron contre ses créanciers.—La cession des propriétés hypothécaires dans cette affaire, est acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de dix créanciers ait lieu en l'étude de Mr. G. H. Stringer, notaire public, le 5 de Juillet prochain, aux fins mentionnées dans la pétition. Et il est plus décrété que jusqu'à l'époque de cette réunion, toutes poursuites soit en la forme et les propriétés du dit pétitionnaire sont et demeurent suspendues.—Pour copie conforme, S. BLOSSMAN, Adjoint au greffier. 19 Juin—13

\$ 10 de récompense. PARTI marron de ch z le sous-signe, le greffier ou le fonctionnaire, nommé HENRY NOE, âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 6 pieds, mesure anglaise, ayant les cheveux comme un indien, parlant anglais et très peu français, ayant l'œil droit malade. La récompense ci dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître, ou le logera en prison. Les capitaines de navires et autres sont priés de ne point donner asyle au dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. C. NAGEL, 17 Juin—4 Rue Toulouse.

AVIS—Une personne qui a acheté un lot de BOIS DE CAMPÊCHE, vendu il y a peu de jours par la Corporation, est invitée à faire connaître son nom et sa demeure, rue Royale, No. 16. 26 Mai.

REÇUS par le navire Ajax, et à vendre par CHARLES JOURDAN, encogneur, des rues Royale et St. Anne, quantité de litres de dévotion; livres cuisiniers, grammes de Sobrino et de Chantreau, gravures enlumines, objets intéressants; produits de dessein en noir et colorés, le petit Chaussonier, &c. 25 mai—4.